



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

AVIS DE VACANCE DE POSTE
Direction Accès aux Droits et Tranquillité Publique
Chargé.e de mission aux Droits des femmes
et promotion de l'Égalité Femmes-Hommes
(h/f)
Réf : 19-015

La politique en faveur de l'égalité vise à garantir l'égalité de traitement et à restaurer l'égalité des chances à toute personne qui se présente ou qui évolue au sein de la ville, comme organisation et comme territoire.

La ou le chef.fe de service de projet a donc la responsabilité d'atteindre, et ce de manière globale, intégrée et transversale, les objectifs de ces orientations politiques tant dans l'exercice de sa qualité d'employeur que dans le cadre des politiques publiques menées.

La ou le chef.fe de projet assure ses objectifs autour de deux missions :

- L'égalité de droit entre les femmes et les hommes qui s'articule autour de deux axes principaux : Le droit à la dignité, l'égalité professionnelle et l'accès aux droits.
- La lutte contre les discriminations

MISSIONS

- Etre une personne ressource qui met à disposition les données, outils, informations et formations nécessaires à l'ensemble des acteurs de la ville.
- Développer le travail transversal avec les différents services municipaux et partenaires extérieurs.
- Elaborer, coordonner et évaluer les résultats attendus et obtenus des actions de sensibilisations, de formations et d'informations. Ce, de manière à irriguer la ville d'une culture commune de l'égalité.
- Communiquer sur les actions spécifiques et transversales tout au long des projets menés : Etat des lieux, préconisations, mises en place des actions du 8 mars et 25 novembre, évaluations, compte-rendu....
- Rédiger des notes d'aide à la décision pour les instances municipales (Notes au bureau municipal et conseil municipal, feuilles de route, projet et bilan annuels de la mission...), l'élue de référence.
- Assurer la gestion budgétaire annuelle (dépenses, recettes).

L'égalité de droit entre les femmes et les hommes :

- Mettre en œuvre les orientations politiques (Cf feuille de route « Egalité femme-homme sur le territoire bagnoletais »).
- Coordonner le travail mené dans ce cadre avec le bureau de recherche-action. Assurer son bon fonctionnement, l'organisation. Evaluer ses impacts. Communiquer sur la mise en place, les résultats et réévaluer la feuille de route afin d'élargir son champs d'action.



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

- Faire perdurer les actions, créations d'outils et d'informations afin d'assurer une veille et faire respecter le droit à la dignité des femmes et des hommes.
- Contribuer aux réseaux professionnels relatifs au champs de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La lutte contre les discriminations :

- Réunir les acteurs de la ville autour de cet engagement municipal afin de déterminer les discriminations les plus présentes sur la ville.
- Effectuer un premier état des lieux sur la base des discriminations désignées.
- Elaborer la feuille de route et la communiquer.
- Mise en place de la feuille de route.
- Evaluation et réadaptation.

PROFIL

- Management de projet : Mobiliser, accompagner, informer.
- Autonomie (capacités d'organisation et d'initiatives).
- Aptitudes relationnelles et sens de la négociation.
- Techniques de conduites d'entretiens.
- Aptitudes à mener une réunion.
- Capacité de coordination.
- Capacité d'analyse et de montage de projet.
- Capacités rédactionnelles.
- Capacité de reporting (rapport d'activités).
- Connaissance des thèmes abordés par la mission.
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales et du milieu associatif.

CADRE STATUTAIRE

Catégorie B : Filière administrative.

Master 2 : Ingénierie social/ Management de projet

Merci d'adresser votre candidature **avant le** à 5 avril 2019 :

Monsieur le Maire
service.recrutement@ville-bagnolet.fr